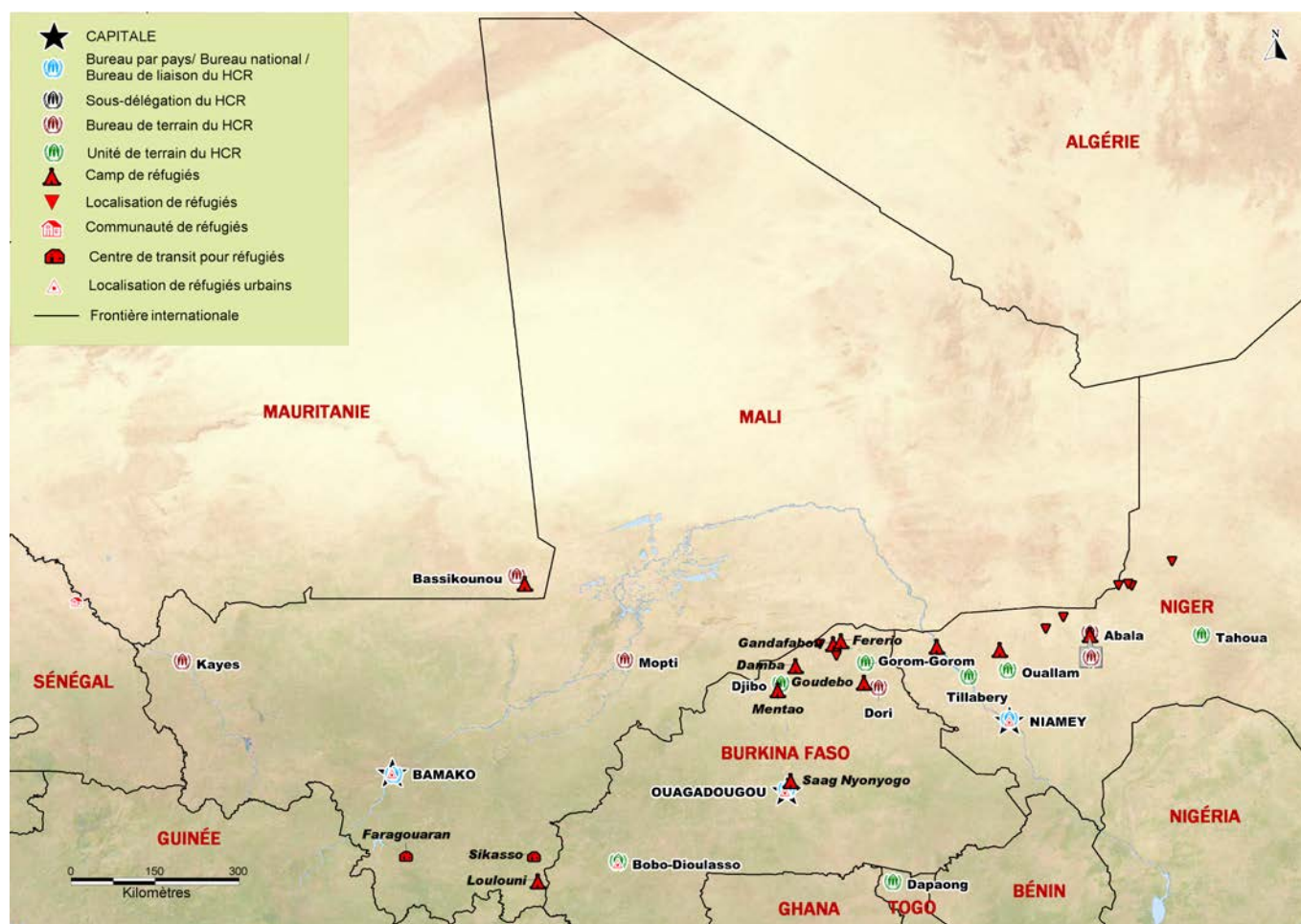


# SITUATION AU MALI (MALI, NIGER, BURKINA FASO)



## Environnement opérationnel

Depuis que des affrontements entre rebelles armés et forces gouvernementales ont éclaté dans le nord du Mali au début de l'année 2012, des centaines de milliers de personnes ont été contraintes de fuir leur domicile. Ces hostilités ont encore aggravé le sort de la population civile, déjà rudement touchée par la sécheresse et l'insécurité alimentaire qui frappent la région du Sahel. La situation s'est encore détériorée en mars, lorsqu'un coup d'État a été perpétré par des éléments des forces armées maliennes. L'organisation rebelle touareg appelée Mouvement national de libération de l'Azawad (MNLA) et ses alliés islamistes ont profité de cette occasion pour déclarer la sécession du nord du Mali.

Cependant, les islamistes n'ont pas tardé à écraser le MNLA et à prendre le contrôle de la majeure partie de la région, y compris de villes comme Tombouctou.

Les services essentiels ne sont plus assurés auprès de la population et des violations des droits de l'homme ont été signalées. Du fait de la présence de groupes lourdement armés, les organisations humanitaires n'ont quasiment plus accès au nord du Mali. Cette situation a entraîné le déplacement interne d'une population estimée à 204 000 personnes, tandis que 200 000 autres Maliens trouvaient refuge dans des pays voisins, à savoir la Mauritanie, le Niger et le Burkina Faso. Par conséquent, le HCR a considérablement accru sa présence au Mali, au Niger et au Burkina Faso.

## Chiffres prévisionnels pour la situation au Mali<sup>1</sup>

TYPE DE POPULATION	JAN. 2013		DÉC. 2013	
	TOTAL DANS LE PAYS	NB PERS. ASSISTÉES PAR LE HCR	TOTAL DANS LE PAYS	NB PERS. ASSISTÉES PAR LE HCR
Réfugiés maliens au Burkina Faso	40 000	40 000	50 000	50 000
Réfugiés maliens au Niger	50 000	50 000	60 000	60 000
Déplacés internes au Mali	203 840	15 000	350 000	70 000
<b>Total</b>	<b>293 840</b>	<b>105 000</b>	<b>460 000</b>	<b>180 000</b>

<sup>1</sup> Les chiffres prévisionnels relatifs aux Maliens réfugiés en Mauritanie figurent dans le chapitre correspondant.

## Stratégie

La stratégie et les activités du HCR en faveur des Maliens réfugiés en **Mauritanie** sont décrites dans un autre chapitre.

Tandis que le nombre des déplacés internes et des personnes fuyant le pays devrait continuer à croître en 2013, le HCR et ses partenaires ont élaboré des plans d'intervention d'urgence en prévision d'une éventuelle intervention militaire. L'Organisation intensifiera également ses plaidoyers auprès du Gouvernement, afin que les déplacés internes bénéficient d'une réelle protection et que leur bien-être soit assuré.

Face à la situation qui règne au Mali, la stratégie du HCR s'oriente selon deux axes : apporter protection et assistance aux Maliens réfugiés dans les États voisins et assurer la coordination des actions humanitaires pour les personnes déplacées à l'intérieur du

pays. En ce qui concerne les déplacés internes, le HCR dirigera les modules chargés de la protection, des abris d'urgence, ainsi que de la coordination et de la gestion des camps.

Après des mois d'intenses opérations d'urgence, les équipes du HCR au Niger et au Burkina Faso vont désormais aider les autorités locales à installer les réfugiés dans des sites sûrs, à assurer la prise en charge de leurs besoins essentiels et à leur délivrer des documents d'identité. L'approvisionnement en eau, l'assainissement et l'hygiène, la santé, l'éducation, la lutte contre la violence sexuelle et sexiste et la protection de l'enfance constitueront ses principales priorités.

En dépit des nombreux obstacles, le HCR s'est efforcé de garantir des normes d'assistance et de protection adéquates. Ce faisant, il a bénéficié de l'appui d'autres institutions des Nations Unies et de partenaires qui se sont forgé une solide expérience en luttant contre

## Objectifs et cibles prioritaires en 2013

### Processus de protection et documents adéquats

- L'accès aux documents individuels est amélioré.
  - ☞ *Au Burkina Faso, 10 000 cartes d'identité et documents de voyage seront délivrés à tous les réfugiés âgés de 18 ans et plus.*
- L'enregistrement et l'accès aux documents d'état civil sont améliorés.
  - ☞ *Au Burkina Faso, des certificats de naissance seront délivrés à 50 pour cent des enfants de moins de 12 mois.*
- La qualité de l'enregistrement et du profilage est améliorée ou maintenue.
  - ☞ *Au Burkina Faso, l'enregistrement de niveau 2 fournit des statistiques plus précises pour l'évaluation des besoins.*
- Les conditions d'accueil sont améliorées.
  - ☞ *Au Mali, le HCR aide les autorités à offrir une assistance psychosociale et des conseils juridiques aux déplacés internes.*

### Sécurité face à la violence et à l'exploitation

- La protection des enfants est renforcée.
  - ☞ *Au Burkina Faso, 18,5 pour cent des enfants sont considérés en situation de risque. Un appui matériel leur est offert pour répondre à leurs besoins essentiels. Des soins médicaux spécialisés, des programmes de compléments nutritionnels, ainsi que des vêtements, des logements et des fauteuils roulants sont également proposés.*
- Le risque de violence sexuelle et sexiste est réduit et la qualité de la prise en charge améliorée.
  - ☞ *Des mécanismes d'orientation sont mis en place pour appuyer et améliorer l'identification des victimes par le biais d'ONG locales.*

### Besoins de base et services essentiels

- L'état de santé de la population est amélioré.
  - ☞ *Au Burkina Faso, tous les réfugiés ont accès à des soins de santé primaires.*
  - ☞ *Au Mali, 56 pour cent des déplacés internes ont accès à des soins de santé primaires.*
- Les services en faveur des personnes ayant des besoins spécifiques sont renforcés.
  - ☞ *Au Niger et au Burkina Faso, tous les réfugiés qui ont des besoins spécifiques bénéficient d'une aide.*

- La population bénéficie d'un accès optimal à l'éducation.
  - ☞ *Au Burkina Faso, 40 enseignants sont formés et 600 enfants réfugiés reçoivent un appui éducatif.*
  - ☞ *La communauté est sensibilisée afin de permettre la scolarisation de 4 000 enfants dans le primaire.*
  - ☞ *Au Niger, quelque 6 700 enfants réfugiés ont accès à l'éducation primaire et 2 800 autres à l'enseignement secondaire.*
- Des abris et des infrastructures sont construits, améliorés et entretenus.
  - ☞ *Au Burkina Faso, 8 600 abris d'urgence sont renforcés grâce à un matériau de couverture plus durable et 4 000 abris en brique crue sont construits.*
  - ☞ *Au Niger, 2 600 tentes et abris d'urgence sont progressivement remplacés par des tentes construites à l'aide de matériaux locaux.*
- La population vit dans des conditions d'assainissement et d'hygiène satisfaisantes.
  - ☞ *Au Burkina Faso, 6 700 latrines/installations sanitaires et plus de 6 400 douches sont munies d'un toit.*
  - ☞ *Au Niger, 1 400 installations sanitaires sont construites, 450 sont remplacées et 3 700 sont entretenues.*
- L'approvisionnement en eau potable est accru ou maintenu.
  - ☞ *Au Burkina Faso, chaque personne dispose d'au moins 15 litres d'eau par jour et 57 comités de gestion de l'eau sont créés.*
  - ☞ *Au Niger, tous les réfugiés installés dans des camps disposent de 20 litres d'eau par personne et par jour.*
- L'état nutritionnel est amélioré.
  - ☞ *Au Niger, tous les enfants réfugiés de moins de 2 ans bénéficient de programmes de compléments nutritionnels pour lutter contre l'anémie et autres carences en oligoéléments.*

### Solutions durables

- Tout le potentiel en matière de rapatriement librement consenti est réalisé.
  - ☞ *Au Mali, 57 pour cent des déplacés internes ayant des besoins spécifiques et regagnant leur localité d'origine bénéficient d'une assistance.*

les effets de l'insécurité alimentaire chronique au Niger et au Burkina Faso.

Au Mali, une approche modulaire a été mise en place, afin de veiller à ce que la communauté humanitaire mobilise des ressources suffisantes pour faire face aux importants déplacements de population survenus dans le nord. Dans ce contexte, le HCR constituera un réseau d'acteurs locaux pour fournir des informations fiables sur les besoins des déplacés internes, les problèmes de protection et les mouvements de population. De plus, il renforcera la capacité du Gouvernement et des organisations humanitaires à travailler auprès des déplacés internes et à évaluer leurs besoins par le biais d'une approche communautaire. Les plaidoyers en faveur de la protection des personnes déplacées et de la prévention des violations des droits de l'homme figureront en tête de ses priorités.

### ○ *Contraintes*

L'insécurité qui règne dans le nord du Mali et qui menace de déstabiliser l'ensemble de la région demeure un obstacle majeur. Les zones les plus touchées par les déplacements de population se situent le long des frontières, dans des régions sous-développées, pauvres en infrastructures et difficiles d'accès, en particulier à la saison des pluies. La composante islamiste et la fragmentation du pouvoir entre différents groupes armés ajoutent encore à la complexité du paysage politique de la région.

Les opérations menées au Mali risquent d'être entravées par l'instabilité politique et les difficultés d'accès dues au manque de sécurité, encore aggravé par la prolifération des armes. Des problèmes logistiques ont également été posés par les dures conditions climatiques. Celles-ci se caractérisent par une sécheresse chronique entraînant une insécurité alimentaire, ainsi que par des inondations après la saison des pluies. À cela s'ajoutent la fréquence des épidémies et l'extrême faiblesse des infrastructures en dehors des principales villes.

### | *Opérations* |

La « situation au **Mali** » concerne le Mali, le **Burkina Faso**, le **Niger** et la **Mauritanie**. En 2012, les opérations du HCR au Mali, au Burkina Faso et au Niger étaient placées sous la responsabilité du bureau régional au Sénégal. Afin de garantir une bonne coordination et une réponse efficace au flot de réfugiés maliens, le Représentant régional à Dakar a été nommé en février Coordinateur régional chargé des réfugiés pour l'opération liée à la crise malienne.

Tout au long de l'année, les frontières du Burkina Faso, du Niger et de la Mauritanie

sont demeurées ouvertes aux personnes en quête de protection internationale ; aucun cas de refoulement ni de renvoi n'a été signalé.

La présence jusque-là minimale du HCR au Niger et au Burkina Faso s'est transformée en une vaste opération multisectorielle. Au Mali, où ses activités concernaient surtout un ancien groupe de réfugiés mauritaniens et des réfugiés urbains de diverses nationalités, le HCR se consacrera principalement à son rôle de responsable de module. L'Organisation dirige en effet le module de protection et participe également à des activités de protection de l'enfance et de lutte contre la violence sexuelle et sexiste, respectivement placées sous l'égide de l'UNICEF et du FNUAP.

Au Niger et au Burkina Faso, le HCR s'efforcera d'accroître l'approvisionnement en eau potable afin d'atteindre les normes internationales, d'assurer une gestion et une coordination adéquates des camps, d'améliorer l'accès aux soins de santé primaires et à l'éducation et de fournir un abri convenable aux personnes relevant de sa compétence. Il leur fournira également des produits essentiels et des articles domestiques et coopèrera étroitement avec le PAM pour lutter contre l'insécurité alimentaire.

La qualité de l'enregistrement et du profilage doit répondre à des normes élevées, afin que puissent être identifiés les besoins de protection des personnes les plus vulnérables parmi les réfugiés et les déplacés internes. La priorité sera accordée aux programmes de lutte contre la violence sexuelle et sexiste, tout comme aux activités de regroupement familial. Une fois la phase d'urgence passée, il sera important de mettre en œuvre des projets visant à promouvoir la coexistence pacifique au sein des communautés locales et à améliorer l'autosuffisance des réfugiés.

### | *Informations financières* |

Les besoins financiers pour les opérations du HCR en faveur des réfugiés et des déplacés internes maliens situés au Mali, au Burkina Faso et au Niger avoisineront les 120,1 millions de dollars E.-U. en 2013. À l'heure de la mise sous presse, les besoins financiers du HCR pour le Burkina Faso étaient en cours de révision, compte tenu de la baisse du nombre de réfugiés dans le pays.

Un financement adéquat permettra à l'Organisation de répondre aux besoins essentiels des réfugiés et des déplacés internes maliens, ainsi que de renforcer les capacités des États dans le domaine de la protection des réfugiés et des droits des déplacés internes.



Jeune réfugiée malienne attendant que la tente de sa famille, fournie par le HCR, soit dressée au camp de Mentanao (Burkina Faso).

HCR / J. BJÖRGVINSSON

## Conséquences d'un manque de financement

- Plus de 7 500 enfants réfugiés souffriraient d'un accès insuffisant à l'éducation et risqueraient d'être confrontés à des problèmes de protection.
- Au Niger, seule la moitié de la population réfugiée disposerait de 20 litres d'eau par personne et par jour.
- Faute de pouvoir lutter contre la malnutrition et l'insécurité alimentaire, la coexistence entre les réfugiés et la population locale deviendrait problématique, en particulier au Niger.
- Faute de pouvoir améliorer l'accès aux soins de santé, le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans demeurerait de 143 pour 1 000 naissances vivantes.

## Budget 2013 pour le Burkina Faso, le Niger et le Mali (dollars E.-U.)

VENTILATION DES DÉPENSES	PROGRAMME POUR LES RÉFUGIÉS PILIER 1	PROGRAMME POUR LES APATRIDES PILIER 2	PROJETS POUR LA RÉINTÉGRATION PILIER 3	PROJETS POUR LES DÉPLACÉS INTERNES PILIER 4	TOTAL
Burkina Faso	62 462 494				62 462 494
Niger	52 925 466				52 925 466
Bureau régional au Sénégal <sup>1</sup>	74 666 278	582 224	230 000	4 692 640	80 171 142
<b>Total<sup>2</sup></b>	<b>195 559 103</b>	<b>582 224</b>	<b>230 000</b>	<b>4 692 640</b>	<b>195 559 103</b>

<sup>1</sup> Couvre les activités au Bénin, au Cap-Vert, en Gambie, en Guinée-Bissau, au Mali, au Nigéria, au Sénégal, en Sierra Leone et au Togo. Les projets pour les déplacés internes au Mali s'élèvent à 4 692 640 dollars E.-U.

<sup>2</sup> Les besoins financiers pour les opérations du HCR en faveur des réfugiés et des déplacés internes maliens situés au Mali, au Burkina Faso et au Niger avoisineraient les 120,1 millions de dollars E.-U. en 2013. À l'heure de la mise sous presse, les besoins financiers du HCR pour le Burkina Faso étaient en cours de révision, compte tenu de la baisse du nombre de réfugiés dans le pays.